

Original : anglais

**Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest**

Vingt-neuvième réunion
Freetown (hybride), 28-30 octobre 2026

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Évolution des conditions économiques et sociales
en Afrique de l'Ouest : examen du profil sous-régional**

**Profil socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest, 2026 :
« Libérer le potentiel des jeunes en Afrique : leviers d'accès vers
l'emploi, la transformation économique et la résilience »**

* ECA/SRO-WA/ICSOE/29/1.



I. Introduction

1. L'Afrique de l'Ouest se trouve à un tournant décisif de son développement. Forte d'une population dont environ 61,1 %¹ a moins de 25 ans, elle a la possibilité d'accélérer sa transformation économique, sa dynamique de résilience et son développement inclusif. La croissance de cette population ne rapportera toutefois de dividende démographique que si elle est convertie en gains de productivité portés par un investissement soutenu dans le capital humain, la transformation structurelle et l'emploi productif.

2. Malgré une croissance soutenue, les résultats du marché du travail restent faibles. L'écart entre les près de 10 millions de jeunes qui s'ajoutent chaque année à la population active africaine, d'une part, et les quelque 3 millions d'emplois formels qui sont créés annuellement, d'autre part, alimente l'économie informelle, favorise le sous-emploi et accroît la vulnérabilité². En 2025, l'emploi informel représentait environ 91,6 % de l'emploi total en Afrique de l'Ouest, soit une proportion qui dépasse les moyennes africaine et mondiale respectivement de 85,2 % et 57,7 %. La croissance de l'emploi n'a par conséquent guère fait progresser la productivité, la sécurité de revenu et la protection sociale, en particulier chez les jeunes³.

3. Les disparités de genres sont également un frein au développement partagé. Les jeunes femmes représentent environ 61 % des jeunes Africains qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, ce qui est révélateur d'un accès inégal aux possibilités et aux ressources. Les changements climatiques, l'insécurité et les déplacements de population aggravent ces difficultés, en particulier au Sahel⁴.

4. Le présent rapport s'ouvre sur une analyse du contexte socioéconomique mondial et sous-régional et des principaux écueils structurels. Suit un examen des tendances démographiques, du capital humain, des marchés du travail des jeunes et des voies vers l'emploi productif. Il s'achève sur ses principales constatations et une série de recommandations de politique générale visant la croissance inclusive et la résilience.

II. Situation et perspectives économiques en Afrique de l'Ouest

5. La croissance mondiale devrait s'établir à 3,1 % en 2026 et à 3,2 % en 2027, en baisse par rapport aux 3,4 % de 2024-2025. L'Afrique reste relativement résiliente, avec une croissance de 4,5 % en 2025 et des prévisions respectives de 4,2 % et 4,4 % pour 2026 et 2027⁵.

6. La hausse des cours des hydrocarbures et des intrants agricoles compte parmi les retombées de la crise au Moyen-Orient. Les prix du pétrole et des engrais ont ainsi augmenté respectivement de 36 % et 52 % entre janvier et mai 2026. L'Afrique de l'Ouest a fait preuve de résilience malgré les tensions géopolitiques, les perturbations des chaînes

¹ Commission économique pour l'Afrique (CEA), d'après Organisation des Nations Unies (ONU), « Special Aggregates: Population – Select Age Groups », base de données World Population Prospects 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/downloads?folder=Special%20Aggregates&group=Economic%20and%20trading%20groups>.

² Fondation Mastercard, *Africa Youth Employment Outlook 2026*. Disponible à l'adresse suivante : <https://mastercardfdn.org/en/our-research/africa-youth-employment-outlook-2026/>.

³ Organisation internationale du Travail, « Taux d'emploi informel par sexe – Estimations modélisées du BIT, nov. 2024 (%) – Annuel », base de données ILOSTAT. Disponible [dans sa version de novembre 2025] à l'adresse https://rshiny.ilo.org/dataexplorer08/?id=EMP_2IFL_SEX_RT_A&ref_area=X20&lang=fr.

⁴ Fondation Mastercard, *Africa Youth Employment Outlook 2026*. Disponible à l'adresse suivante : <https://mastercardfdn.org/en/our-research/africa-youth-employment-outlook-2026/>. CEA, d'après la base de données du Fonds monétaire international (FMI) (consultée le 22 juillet 2026).

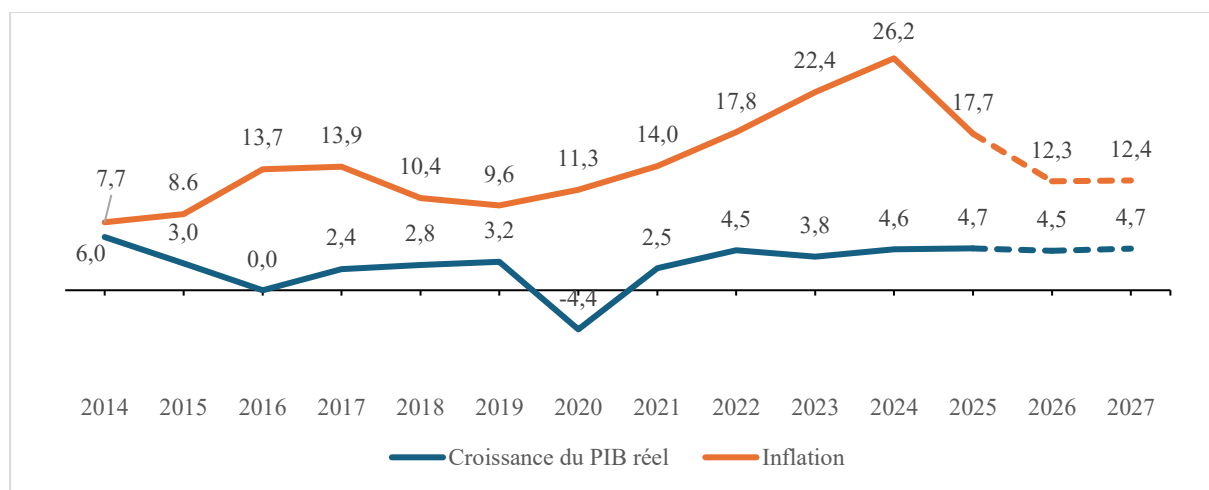
⁵ CEA, d'après la base de données du FMI (consultée le 22 juillet 2026).

d'approvisionnement et la volatilité des prix des matières premières. Le taux de croissance de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est passé de 4,6 % en 2024 à 4,7 % en 2025 et devrait s'établir à 4,5 % en 2026, au-delà des 4,2 % prévus pour l'Afrique (voir figure I). Les perspectives de croissance varient d'un pays à l'autre, dans un contexte où, par suite de la crise au Moyen-Orient, les coûts du transport et de l'énergie sont en hausse et les conditions du financement extérieur se resserrent^{6,7}. Selon une étude réalisée en avril 2026⁸, les pays d'Afrique de l'Ouest les plus exposés à ces retombées sont le Bénin, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria et le Sénégal, avec des pertes de produit intérieur brut (PIB) situées entre 0,6 et 1,8 % selon les estimations à court, moyen et long terme.

Figure I

Croissance du produit intérieur brut et inflation dans la CEDEAO, 2014-2027

(En pourcentage)



Source : FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2026. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2026/april/french/text.pdf> (consulté le 10 juillet 2026).

Note : Les chiffres fournis pour 2026 et 2027 sont des projections.

7. L'inflation recule à mesure que s'estompent les effets des chocs survenus entre 2019 et 2022. La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont enregistré des taux d'inflation en baisse en 2025, le Burkina Faso (-0,5 %) et le Niger (-4,6 %) ayant même connu une déflation. Le taux d'inflation moyen de la CEDEAO est passé de 26,2 % en 2024 à 17,7 % en 2025 et devrait encore baisser en 2026 (12,3 %). L'inflation est cependant restée élevée au Nigéria (23 %) et

⁶ FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2026. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2026/april/french/text.pdf> (consulté le 13 juillet 2026) ; Voir ONU, Département des affaires économiques et sociales, *World Economic Situation and Prospects as of mid-2026*, avril 2026.

⁷ Voir ONU, Département des affaires économiques et sociales, *World Economic Situation and Prospects as of mid-2026*, avril 2026.

⁸ CEA et Programme des Nations Unies pour le développement, *The Potential Impacts of Iran war/Middle East war in West Africa and the Sahel region*, avril 2026.

au Ghana (14,2 %), avec ce que cela entraîne comme érosion du pouvoir d'achat, en particulier parmi les ménages vulnérables et les travailleurs du secteur informel^{9,10}.

8. Les résultats des comptes des opérations extérieures se sont améliorés. Le solde de la balance courante de la CEDEAO devrait se relever, transformant son déficit de 1,7 % du PIB en 2023 en un excédent de 3,5 % en 2026. Les investissements étrangers directs, se chiffrant à 12,2 milliards de dollars des États-Unis en 2024, ont atteint près de 19 milliards de dollars en 2025, principalement grâce aux secteurs minier et énergétique. Des liens renforcés entre les industries extractives et les secteurs productifs créateurs d'emplois s'imposent pour que les investissements contribuent effectivement à la création d'emplois^{11,12}.

9. Le déficit budgétaire moyen s'est contracté, passant de 5,3 % du PIB en 2022 à 2,6 % en 2025. Bien que le ratio moyen de la dette par rapport au PIB des pays de la CEDEAO soit en baisse depuis 2024, il reste de 6 points supérieur à son niveau de 2022. En 2025, Cabo Verde (101,0), la Gambie (73,0), la Guinée-Bissau (75,3) et le Sénégal (130,2) n'ont pas atteint l'objectif fixé par la CEDEAO d'un ratio dette/PIB inférieur ou égal à 70 %¹³. Les ratios les plus faibles ont été enregistrés au Nigéria (35,5), au Mali (41,9), en Sierra Leone (45,2) et au Niger (45,4).

Enjeux de la gouvernance, de la sécurité et de la situation humanitaire

10. L'insécurité, les déplacements de population et l'instabilité politique continuent de nuire aux résultats économiques et au développement. Ces problématiques soulignent l'importance du lien entre paix, sécurité et développement¹⁴.

11. L'Afrique de l'Ouest a reçu plus d'un million de réfugiés en 2025 ; le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria ont été le théâtre de déplacements de population particulièrement importants. Ces mouvements perturbent l'éducation et les moyens de subsistance, et mettent à rude épreuve les communautés d'accueil et les services publics¹⁵.

12. Entre 2014 et 2024, les dépenses militaires ont augmenté comme suit : de 1,3 % à 4,7 % du PIB au Burkina Faso, de 1,5 % à 4,2 % au Mali et de 1,3 % à 2,2 % au Niger. Bien que ces dépenses visent à renforcer la sécurité, elles restreignent l'espace budgétaire disponible pour les programmes d'éducation, de santé et d'emploi¹⁶.

⁹ FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2026. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2026/april/french/text.pdf> (consulté le 13 juillet 2026).

¹⁰ Id.

¹¹ Id.

¹² Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « Les perturbations du trafic maritime à Ormuz accentuent les risques pour l'énergie, les engrais et les économies vulnérables », 10 mars 2026.

¹³ FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2026. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2026/april/french/text.pdf> (consulté le 13 juillet 2026).

¹⁴ Commission de la CEDEAO, Communiqué de presse concernant « [l]e retrait du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger de la CEDEAO », 29 janvier 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ecowas.int/communiqué-de-presse-2/?lang=fr>.

¹⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Sahel Situation overview - Global Appeal 2026 ». Disponible à l'adresse <https://www.unhcr.org/media/sahel-situation-overview-global-appeal-2026> (consulté le 23 juillet 2026).

¹⁶ Banque mondiale, « Dépenses militaires (en pourcentage du PIB) ». Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.XPND.GD.ZS> (consulté le 23 juillet 2026).

13. Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO en janvier 2025 a fait naître de nouvelles incertitudes concernant la coopération, la mobilité des travailleurs et l'intégration, même si des dispositions transitoires ont permis de limiter les perturbations dans la vie des citoyens et dans les activités des entreprises¹⁷.

14. Les stratégies en faveur de l'emploi des jeunes devraient donc comporter des volets relatifs à la paix, à la sécurité et au développement. La stabilité politique, le bon fonctionnement des institutions, la cohésion sociale et la sécurité humaine sont des conditions essentielles à l'investissement, au développement du secteur privé et à l'emploi productif.

III. Tendances démographiques : tirer parti du potentiel de la jeunesse en Afrique de l'Ouest

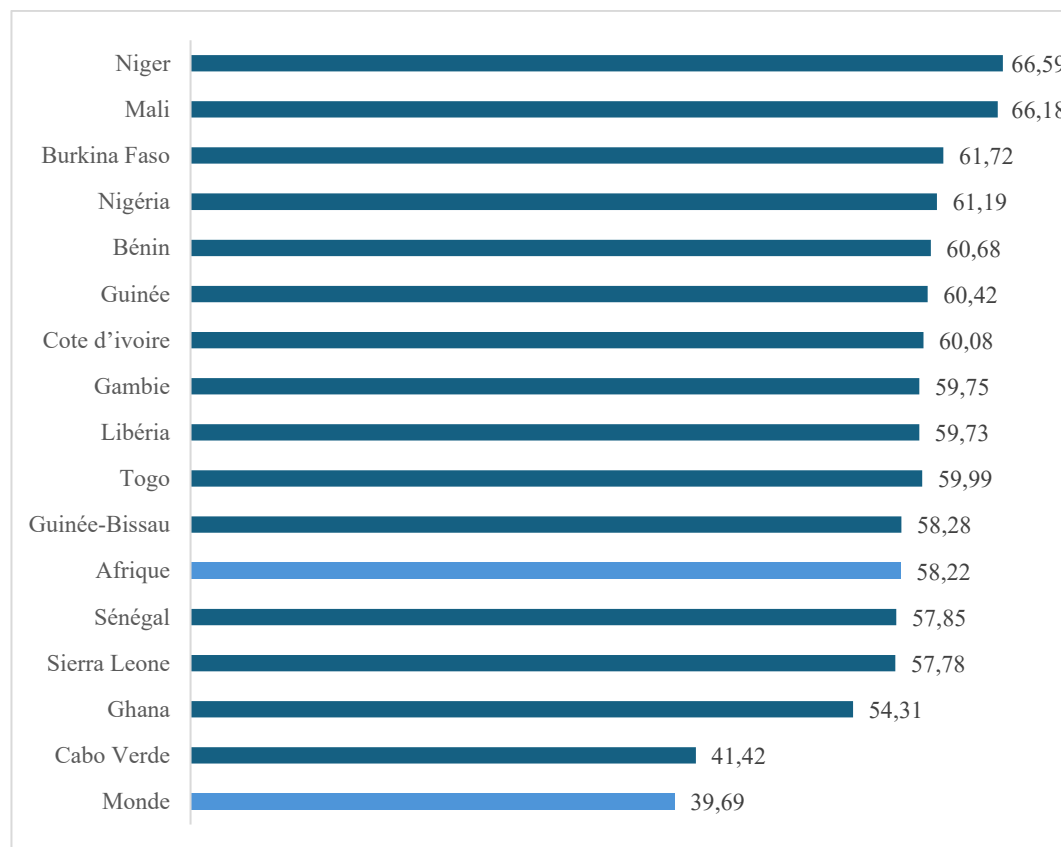
15. L'Afrique de l'Ouest compte l'une des populations les plus jeunes au monde : on estime qu'en 2026, 60,9 % de sa population aura moins de 25 ans, contre moins de 40 % à l'échelle mondiale. Cette proportion varie de 41,4 %, à Cabo Verde à 66,6 %, au Niger. La population jeune d'Afrique de l'Ouest pourrait contribuer à accélérer la croissance et l'innovation si les économies parvenaient à intégrer de manière productive les futurs arrivants sur le marché du travail^{18,19}.

¹⁷ Commission de la CEDEAO, Communiqué de presse concernant « [l]e retrait du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger de la CEDEAO », 29 janvier 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ecowas.int/communiqué-de-presse-2/?lang=fr>.

¹⁸ Commission de CEDEAO, « Communiqué final de la soixante-neuvième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO », Lungi, Sierra Leone, 19 juillet 2026. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2026/07/Final-Communiqué_-FRE.pdf.

¹⁹ ONU, « Standard projections : most-used », base de données World Population Prospects 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/downloads?folder=Standard%20Projections&group=Most%20used> (consulté le 15 juin 2026).

Figure II

Proportion de la population âgée de 0 à 24 ans en Afrique de l'Ouest, 2026 (projection)

Source : ONU, « Standard projections : most-used », base de données World Population Prospects 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/downloads?folder=Standard%20Projections&group=Most%20used> (consulté le 15 juin 2026).

16. La croissance démographique en Afrique de l'Ouest reste rapide. La fécondité est élevée et, quoique en baisse, dépasse les moyennes africaine et mondiale, respectivement de 3,89 et 2,23 naissances par femme, notamment au Niger (5,64) et au Mali (5,33). Cette croissance entraîne une demande accrue de services éducatifs et sanitaires, de compétences et d'emplois, et requiert par conséquent des investissements soutenus dans les capacités et les possibilités productives^{20,21}.

17. À mesure que la fécondité régresse, la proportion d'enfants dans la population diminue, tandis que la population en âge de travailler augmente. Ainsi se présente la possibilité de tirer parti d'un dividende démographique : la productivité, l'épargne et l'investissement s'accroissent à mesure que s'atténuent les pressions liées à la dépendance.

18. Le dividende démographique n'en est pas automatique pour autant. Sans investissements suffisants dans le capital humain, dans la création d'emplois productifs et décents et dans la transformation économique, la croissance démographique rapide risque d'accroître l'informalité du travail, la pauvreté et la vulnérabilité. Si des politiques adaptées

²⁰ Id.

²¹ Id.

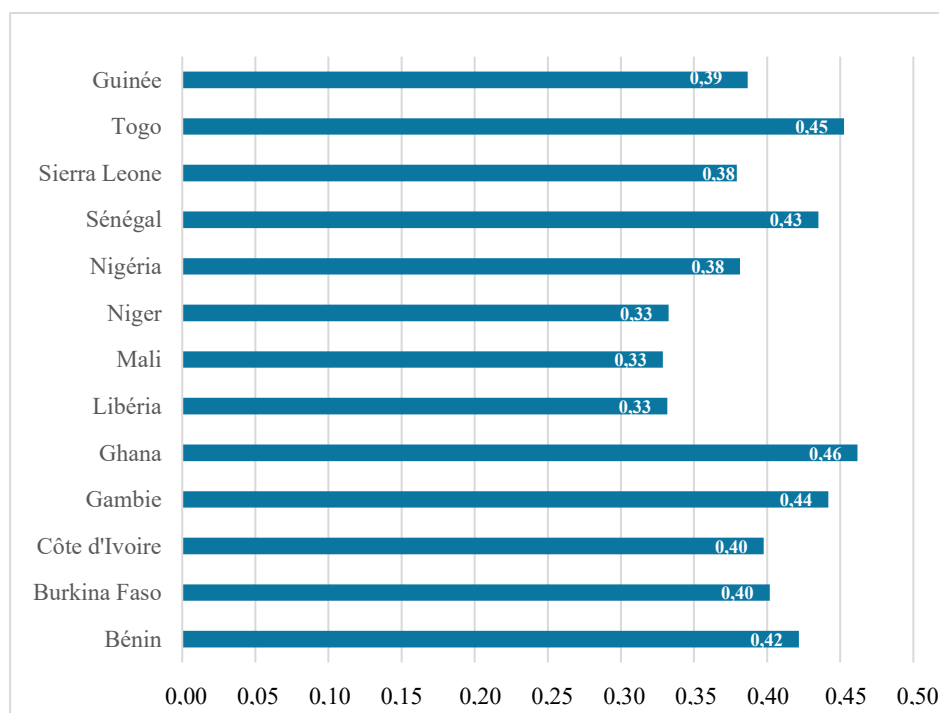
sont mises en place, une population jeune peut devenir un puissant moteur de productivité, d'entrepreneuriat et de développement inclusif.

III. Développement du capital humain : jeter les bases d'un emploi productif

19. La capacité de l'Afrique de l'Ouest à tirer parti du dividende démographique dépend essentiellement de la qualité de son capital humain. Malgré les progrès réalisés en matière d'élargissement de l'accès à l'éducation et à la formation, des lacunes persistent en matière d'acquis scolaires, de compétences techniques et numériques, ainsi que de préparation au marché du travail. Les systèmes d'éducation et de formation doivent contribuer à améliorer la qualité et la pertinence des savoir-faire acquis par les jeunes, en les équipant des compétences requises par les secteurs productifs.

20. Les valeurs de l'indice du capital humain varient entre environ 0,33 au Libéria, au Mali et au Niger et 0,46 au Ghana, la moyenne sous-régionale étant inférieure à 0,40. Ces chiffres donnent à craindre que, compte tenu des conditions actuelles en matière d'éducation et de santé, les enfants nés aujourd'hui pourraient ne pas atteindre la moitié de leur potentiel de productivité. Un investissement soutenu dans le capital humain est essentiel pour renforcer l'employabilité, favoriser la diversification économique et améliorer la compétitivité²².

Figure III
Indice du capital humain en Afrique de l'Ouest, 2020



Source: Banque mondiale, base de données Human Capital Index. Disponible à l'adresse suivante : <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038030/human-capital-index> (consulté le 10 août 2026).

²² Banque mondiale, base de données Human Capital Index. Disponible à l'adresse suivante : <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038030/human-capital-index>.

21. L'enseignement et formation techniques et professionnels sont de première importance lorsqu'il s'agit d'ouvrir des perspectives d'emploi. En 2022, les effectifs de ces filières représentaient 8 % de l'effectif total de l'enseignement secondaire en Afrique de l'Ouest, par rapport à 11 % dans le monde²³. Au Ghana, le nombre d'établissements est passé de 62 en 2018 à 253 en 2023 et les inscriptions de 32 000 à 50 000 sur la même période. Les liens avec les sources de financement, d'équipement, de personnel instructeur et d'emplois restent cependant ténus. Les femmes ne représentent qu'un quart environ de ces inscriptions. Toute expansion devrait par conséquent aller de pair avec des améliorations qualitatives et une meilleure mise en phase avec les besoins des secteurs économiques concernés²⁴.

22. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur ont augmenté dans certains pays entre 2015 et 2024. Le taux brut de scolarisation à ce niveau est passé d'environ 5 à 10 % au Burkina Faso, 8,5 à 11 % en Côte d'Ivoire, 15,5 à 21 % au Ghana et 11 à 15 % au Sénégal. C'est le Ghana qui enregistre le taux le plus élevé et le Burkina Faso l'augmentation proportionnellement la plus élevée²⁵. La participation n'en reste pas moins faible par rapport aux moyennes mondiales, et le chômage des diplômés une réalité due à la faiblesse des liens entre l'enseignement supérieur et le marché de l'emploi.

23. Un décalage entre l'offre et la demande de compétences persiste : les jeunes sont confrontés au chômage ou au sous-emploi, tandis que les entreprises font état d'une pénurie de compétences techniques, numériques et socioémotionnelles. La lenteur de la transformation structurelle, qui contribue à raréfier les emplois à forte productivité, conduit de nombreux jeunes diplômés à travailler dans le secteur informel. L'expansion des entreprises et des secteurs productifs devrait par conséquent aller de pair avec des réformes dans les domaines de l'éducation et du développement des compétences²⁶.

24. La transformation numérique ouvre de nouvelles perspectives tout en renforçant la demande de compétences adaptées. Dans la Déclaration de Cotonou²⁷ adoptée à l'issue du Sommet régional sur la transformation numérique en Afrique de l'Ouest et centrale, qui s'est tenu à Cotonou le 18 novembre 2025, les ministres chargés de l'économie numérique des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale se sont engagés à former 20 millions de personnes aux compétences numériques. Faute d'un accès plus large à la connectivité, aux appareils, aux

²³ Banque mondiale, « Vocational and technical enrolment (% of total secondary enrolment) ». Disponible à l'adresse suivante : https://data360.worldbank.org/en/indicator/WB_GS_SE_SEC_ENRL_VO_ZS?view=datatable&average=AFW,WLD (consulté le 12 août 2026).

²⁴ Centre africain pour la transformation économique, *Building Technical and Vocational Education and Training Systems for Economic Transformation in Africa: Synthesis Report* (Accra, 2025). Disponible à l'adresse suivante : <https://acetforafrica.org/research-and-analysis/reports-studies/reports/building-technical-and-vocational-education-and-training-tvet-systems-for-economic-transformation-in-africa/>.

²⁵ Institut de statistique de l'UNESCO, « Gross enrolment ratio for tertiary education by sex (Sustainable Development Goal indicator 4.3.2) », UIS Data Browser. Disponible à l'adresse suivante : <https://databrowser.uis.unesco.org/> (consulté le 28 juillet 2026).

²⁶ CEA et Oxford Economics Africa, *Human Capital and Productive Employment Creation: Addressing Africa's Skills Gap* (Addis Abeba, 2023). Disponible à l'adresse suivante : <https://repository.uneca.org/server/api/core/bitstreams/3b86d6c9-fe77-45ec-82c9-ebb14826c9c3/content>.

²⁷ Banque mondiale, « Sommet régional sur la transformation digitale en Afrique de l'Ouest et du Centre – Déclaration de Cotonou », 18 novembre 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.banquemonde.org/fr/news/statement/2025/11/18/regional-summit-on-digital-transformation-in-western-and-central-africa-cotonou-declaration>.

compétences et aux financements, la transformation numérique risque d'aggraver les inégalités²⁸.

25. La santé est un aspect primordial du capital humain, car une bonne santé est indispensable à l'apprentissage, à la productivité et au revenu. En 2026, le taux de mortalité chez les personnes âgées de 15 à 60 ans dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest était supérieur à la moyenne africaine de 233 décès pour 1 000 habitants, et tous les pays de la sous-région, à l'exception de Cabo Verde, dépassaient la moyenne mondiale (131)²⁹. Les taux les plus élevés ont été constatés au Nigéria (344), en Côte d'Ivoire (287) et au Bénin (261). Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, la mortalité était plus faible en 2025, mais des disparités persistaient, avec des taux allant de 4,8 à Cabo Verde à 31,4 en Sierra Leone, par rapport à des moyennes africaine (hors Afrique du Nord) et mondiale respectivement de 18,7 et de 10,4³⁰.

26. En 2021, les trois principales causes de décès en Afrique étaient les infections des voies respiratoires inférieures, le paludisme et les accidents vasculaires cérébraux. En Afrique de l'Ouest, les maladies des voies respiratoires inférieures comptaient au nombre des principales causes de décès dans 12 pays, les accidents vasculaires cérébraux dans 10 pays et le paludisme dans 8 pays. Parmi les autres grandes causes figurent les maladies diarrhéiques et les cardiopathies ischémiques. Le VIH était la première cause de décès en Gambie, tandis que la tuberculose occupait la première place en Guinée-Bissau et au Libéria. La prévalence des maladies évitables ou traitables souligne la nécessité de renforcer l'accès rapide aux soins de santé primaires, à la prévention des maladies et à des traitements efficaces³¹.

27. Pour que le dividende démographique de l'Afrique de l'Ouest soit porteur de perspectives, il faut renforcer le capital humain, et pour cela, aller au-delà de l'accès à l'éducation : il s'agit d'améliorer les résultats de l'apprentissage, de développer des compétences techniques et numériques adaptées au marché du travail, de renforcer les liens entre les systèmes de formation et les employeurs, et d'améliorer la prévention des maladies ainsi que l'accès aux soins de santé.

IV. État des lieux du marché du travail des jeunes

28. L'emploi des jeunes reste une problématique de taille, car s'il y a baisse du chômage, c'est dans une large mesure parce qu'il y a expansion des activités informelles à faible productivité, et non pas du travail décent. Les politiques devraient non seulement tendre à ce que des emplois soient créés, mais aussi à ce que davantage d'emplois soient productifs, correctement rémunérés et assortis d'une protection sociale.

29. Selon les estimations, 42,8 % des personnes âgées de 15 à 24 ans avaient un emploi en 2025, mais plus de 84 % de ces emplois relevaient du secteur informel, cette proportion

²⁸ Union internationale des télécommunications, *State of Digital Development and Trends in the Africa Region: Challenges and Opportunities* (Genève, 2025). Disponible à l'adresse suivante : https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-SDDT_AFR-2025-PDF-E.pdf.

²⁹ ONU, « Standard projections : most-used », base de données World Population Prospects 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/wpp/downloads?folder=Standard%20Projections&group=Most%20used> (consulté le 15 juin 2026).

³⁰ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Child and youth mortality data: ages 5-24 ». Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unicef.org/topic/child-survival/child-and-youth-mortality-age-5-24/> (consulté le 12 août 2026).

³¹ Organisation mondiale de la Santé, « Cause-specific mortality, 2000–2021 ». Disponible à l'adresse suivante : www.who.int/data/gho/data/themes/mortality-and-global-health-estimates/ghe-leading-causes-of-death (consulté le 12 août 2026).

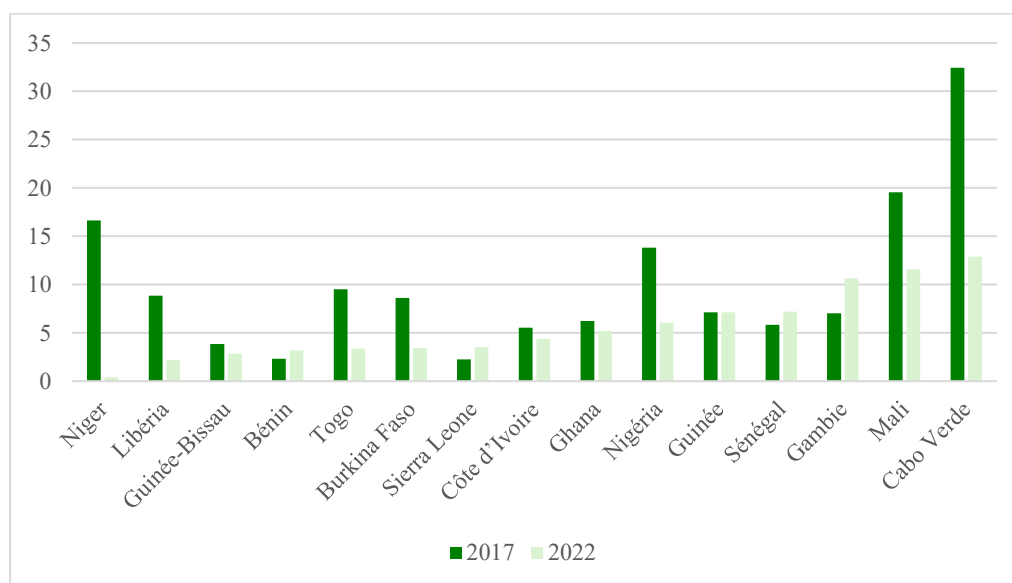
atteignant 88,6 % chez les jeunes femmes. La plupart continuent d'exercer une activité indépendante à faible productivité dans le secteur agricole, ce qui limite leurs revenus et freine la transformation structurelle³².

30. Le chômage des jeunes a reculé, passant d'environ 10 % en 2017 à 5,6 % en 2022, tout en restant élevé à Cabo Verde, au Mali et en Gambie. Dans la mesure où cette baisse s'explique en grande partie par l'augmentation de l'emploi informel, la question du chômage doit être abordée en considérant la productivité, le revenu et la qualité de l'emploi (voir figure IV).

Figure IV

Chômage des jeunes (estimation nationale)

(Pourcentage de la population active totale âgée de 15 à 24 ans)



Source : CEA, d'après OIT, base de données ILOSTAT (consultée le 27 juillet 2026).

31. Le taux de chômage chez les jeunes femmes est supérieur à celui des jeunes hommes dans 8 pays sur 15³³. Les soins non rémunérés, les mariages précoces, la maternité et l'accès inégal aux ressources sont autant d'entraves supplémentaires à la participation des femmes au marché du travail, et partant, à leur contribution à la productivité et à la croissance économique³⁴.

32. En 2022, le taux d'emploi des jeunes dans le secteur informel dépassait les 90 % dans la plupart des pays, frôlant les 100 % au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Sénégal. Les jeunes des zones rurales ont un accès limité aux infrastructures, au financement et aux possibilités d'emploi dans le secteur formel. Bien que le travail informel

³² OIT, base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : https://ilostat.ilo.org/fr/data/?cat_mode+=subject&cat_mode=subject.

³³ CEA, d'après OIT, « Taux de chômage par sexe et âge – Estimations modélisées du BIT, Nov. 2025 (%) - Annuel », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer88/?lang=fr&segment=indicator&id=UNE_2EAP_SEX_AGE_RT_A&channel=ilostat (consulté le 17 juillet 2026).

³⁴ Banque mondiale, *Gender and youth employment in sub-Saharan Africa*, Document de travail de recherche sur les politiques n° 8245 (Washington, 2017). Disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/725431511188618886/pdf/WPS8245.pdf> (consulté le 12 août 2025).

assure des moyens de subsistance, il se caractérise souvent par une faible rémunération, une protection sociale limitée et une plus grande vulnérabilité face aux chocs³⁵.

33. Plus d'un quart des jeunes travailleurs vivent en dessous du seuil international de pauvreté ; au Burkina Faso, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Niger et en Sierra Leone, plus de 30 % des jeunes vivent dans l'extrême pauvreté. La création d'emplois devrait donc aller de pair avec une amélioration de la productivité, de la rémunération et de la qualité de l'emploi, de sorte que cette dynamique puisse réduire la pauvreté des travailleurs³⁶.

34. La proportion de jeunes femmes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation dépasse celle des jeunes hommes qui connaissent la même situation dans 14 pays sur 15, et elle dépasse les 40 % en Guinée, au Mali et au Sénégal. Les inégalités d'accès à l'éducation et aux ressources, ainsi que la part disproportionnée de soins non rémunérés pris en charge par les jeunes femmes expliquent en grande partie cet écart. La suppression de ces obstacles accroîtrait la contribution des femmes (voir figure V)³⁷.

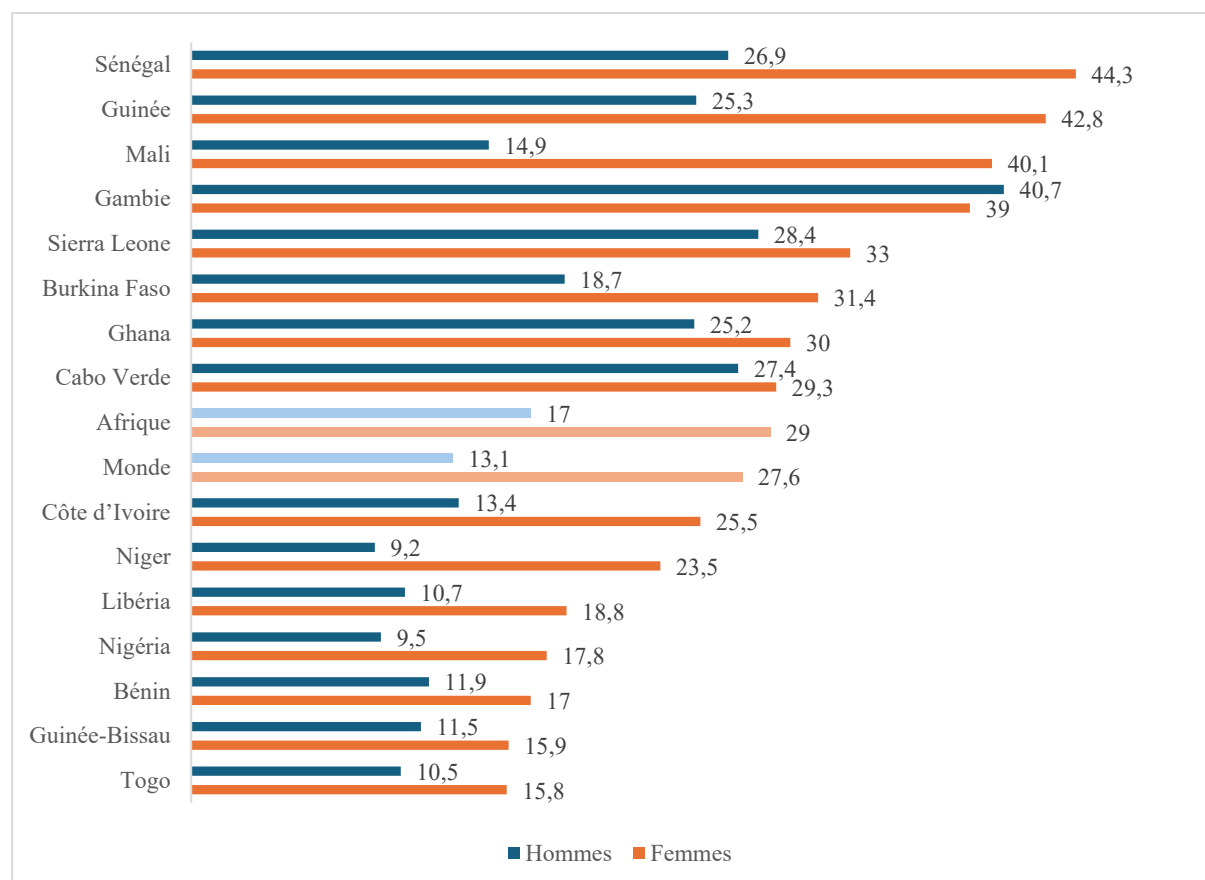
35. Les jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation représentent un capital humain et un potentiel productif perdus, affaiblissant le dividende démographique. L'exclusion prolongée peut être un facteur de pauvreté, de migration, d'exclusion sociale et d'instabilité. La résolution de cette situation est une priorité sociale et économique.

³⁵ CEA, d'après OIT, base de données ILOSTAT (consultée le 27 juillet 2026).

³⁶ OIT. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/sites/default/files/2025-09/FR-Draft%20ConceptNote_2025YouthForum.pdf.

³⁷ ECA, d'après OIT, « Taux de NEET : Proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiants, ni en formation par sexe – Estimations modélisées du BIT, Nov. 2025 (%) – Annuel », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer32/?lang=fr&segment=indicator&id=EIP_NEET_SEX_RT_A&channel=ilostat (consulté le 17 juillet 2026).

Figure V

Proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, 2026

Source : CEA, d'après OIT, « Taux de NEET : Proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiants, ni en formation par sexe – Estimations modélisées du BIT, Nov. 2025 (%) – Annuel », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante :

36. Les jeunes des zones rurales sont plus susceptibles de ne pas avoir de travail, de ne pas être aux études ou de ne pas suivre de formation en raison de leur accès limité aux infrastructures et aux possibilités d'emploi. Par ailleurs, l'urbanisation rapide peut aggraver le chômage, le travail informel et le sous-emploi chez les jeunes des villes³⁸.

37. Pour lutter contre l'exclusion de la jeunesse, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures intégrées visant à renforcer l'éducation et le développement des compétences, à améliorer la transition entre l'école et le monde du travail et à multiplier les possibilités d'emploi productif, en particulier pour les jeunes femmes et les jeunes vivant en milieu rural, tout en facilitant la réorientation de la main-d'œuvre vers des secteurs et des chaînes de valeur à plus forte productivité.

³⁸ ECA, d'après OIT, « Taux de NEET : Proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiants, ni en formation par sexe et zone rurale/urbaine (%) – Annuel », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer32/?lang=fr&segment=indicator&id=EIP_NEET_SEX_GEO_RT_A&channel=ilostat (consulté le 20 juillet 2026).

V. Pistes pour la création d'emplois productifs

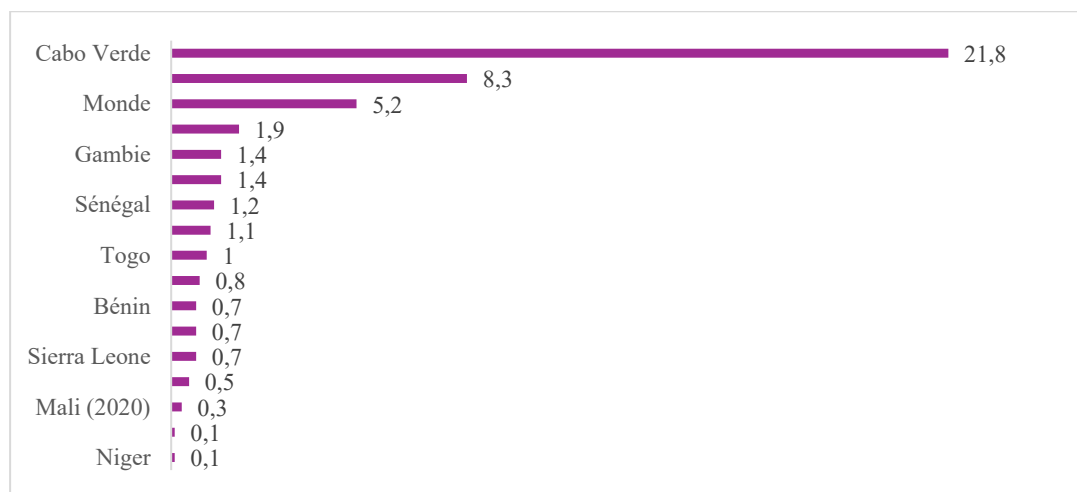
38. La problématique de l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest est à rapprocher de la faible productivité de la sous-région et du peu d'élan de sa transformation structurelle. La plupart des jeunes actifs exercent des activités précaires qui freinent la création de valeur ajoutée, la capacité budgétaire et la compétitivité. Pour garantir des emplois durables, il faut investir dans les secteurs productifs, les chaînes de valeur, la croissance des entreprises et la résilience.

39. La densité des nouvelles entreprises varie de 21,8 inscriptions pour 1 000 personnes en âge de travailler à Cabo Verde à un rapport de 0,1 pour 1 000 au Niger, à l'image de l'inégalité et de la faiblesse des niveaux de création de nouvelles activités dans le secteur formel de la sous-région. La plupart des pays se situent toujours en dessous des moyennes africaines et mondiales en raison de contraintes liées au financement, aux infrastructures, à l'innovation, à la réglementation et à l'environnement des affaires. Les entreprises ont besoin de conditions propice à leur survie, leur développement, leur productivité et leur capacité de créer des emplois³⁹.

Figure VI

Densité des nouvelles activités, 2024

(Nouvelles inscriptions par 1 000 personnes âgées de 15 à 64 ans)



Source : Base de données et enquête sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/%20IC.BUS.NDNS.ZS> (consulté le 20 juillet 2026).

40. La transformation structurelle reste essentielle. La main-d'œuvre s'est détournée de l'agriculture pour se tourner principalement vers les services informels à faible productivité, plutôt que vers l'industrie manufacturière, l'agriculture moderne ou d'autres activités à forte valeur ajoutée.

41. En 2025, le secteur des services représentait 44,2 % de l'emploi en Afrique de l'Ouest, suivi par l'agriculture (39,8 %) et l'industrie (16 %) ⁴⁰. Dans la plupart des pays, à l'exception

³⁹ CEA, d'après Base de données et enquête sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/%20IC.BUS.NDNS.ZS> (consulté le 20 juillet 2026).

⁴⁰ CEA, d'après les données de l'OIT relatives à l'emploi et les secteurs d'activité économique (base de données ILOSTAT). Disponible à l'adresse : <https://ilostat.ilo.org/fr/data/> (consulté le 10 août 2026).

de la Guinée-Bissau et du Niger, les services représentaient également une part plus importante du PIB que l'agriculture⁴¹. La transformation structurelle est toutefois restée timide : alors que l'emploi agricole reculait au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, le secteur manufacturier est resté stagnant, au détriment de la productivité et de la diversification économique⁴². La productivité du travail variait entre 1,5 dollar des États-Unis de l'heure au Libéria et 11,9 dollars au Ghana, par rapport à 8 dollars pour l'Afrique et 23,7 dollars pour le monde⁴³. Pour pallier le manque de productivité, une transition s'impose vers des secteurs et des emplois plus productifs.

42. L'industrialisation peut favoriser le développement de l'industrie manufacturière, de l'agro-industrie et de la création de valeur ajoutée au niveau national. En 2024, l'industrie manufacturière représentait 1 % du PIB de la Gambie, contre 13 % en Guinée en 2022 et au Sénégal en 2025⁴⁴. Le secteur productif peut créer des emplois grâce aux relations avec les fournisseurs, au transfert de technologies et au développement des compétences. Le parc industriel intégré de Diamniadio, au Sénégal, a attiré environ 48 millions de dollars des États-Unis d'investissements et a donné lieu, dans un premier temps, à la création de plus de 600 emplois^{45,46}. Pour obtenir des résultats plus significatifs, il faudra renforcer les liens locaux, disposer de compétences adaptées, d'infrastructures fiables, d'une énergie abordable, d'un meilleur accès au financement et d'un cadre réglementaire prévisible.

A. L'agroalimentaire et la valeur ajoutée agricole

43. L'agriculture, qui reste une source majeure d'emploi pour les jeunes, représentait plus de 40 % de l'emploi total des jeunes dans 7 pays sur 14, notamment au Niger (84 % en 2022), en Guinée-Bissau (79,6 % en 2022), en Sierra Leone (64,1 % en 2018) et au Mali (60,4 % en 2024)⁴⁷. La productivité et la valeur ajoutée restent limitées dans ce secteur. Les améliorations apportées à l'agrégation, au stockage, à la logistique et à la transformation peuvent contribuer à accroître les revenus et le niveau de l'emploi⁴⁸.

⁴¹ CEA, d'après Banque mondiale, « Services, valeur ajoutée (pourcentage du PIB) » et « Agriculture, valeur ajoutée (pourcentage du PIB) ». Disponibles aux adresses suivantes : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.SRV.TOTL.ZS> et <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS> (consulté le 10 août 2026).

⁴² F. Haile, *Structural change in West Africa: a tale of gain and loss*, Document de travail de recherche en matière de politiques publiques n° 8336 (Washington, Banque mondiale, 2018). Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/6a9762a6-368b-5fa4-9911-3f6b94a9ba73>.

⁴³ CEA, d'après OIT, « Production par travailleur, PIB en dollars internationaux constants de 2021 à la PPA – Estimations modélisées du BIT, Nov. 2025 — Annuel », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/fr/topics/labour-productivity/> (consulté le 10 août 2026).

⁴⁴ CEA, d'après Banque mondiale, « Fabrication, valeur ajoutée (pourcentage du PIB) ». Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.IND.MANF.ZS> (consulté le 10 août 2026).

⁴⁵ Groupe de la Banque mondiale, *Créer des marchés au Sénégal : Soutenir la croissance dans un environnement incertain*, Diagnostic du secteur privé (Washington, avril 2020). Disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/438931614586369298/pdf/IBArchive-8a14da4b-a914-4e84-b093-75a6d676f9a2.pdf>.

⁴⁶ Banque mondiale, *Senegal Country Economic Memorandum: Pathways to Sustainable Growth and Job Creation* (Washington, 2021).

⁴⁷ CEA, d'après OIT, « Emploi par sexe, âge et activité économique (en milliers) », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer28/?lang=fr&segment=indicator&id=EMP_TEMP_SEX_AGE_ECO_NB_A&channel=ilostat (consulté le 11 août 2026).

⁴⁸ Banque africaine de développement, *Special Agro-Industrial Processing Zones: Strategy and Operational Framework* (Abidjan, 2021).

44. Le programme des zones spéciales de transformation agro-industrielle au Nigéria montre comment le fait de relier les zones de production aux pôles de transformation et aux infrastructures peut créer des emplois⁴⁹. L'initiative Côte d'Ivoire-Ghana relative aux chaînes de valeur transfrontalières du cacao et du riz, ainsi que le projet de parc agro-industriel, illustrent les avantages potentiels de l'intégration régionale⁵⁰.

B. Transformation et innovation numériques

45. La transformation numérique ouvre des possibilités d'emploi, d'entrepreneuriat et de croissance de la productivité grâce au commerce électronique, à la finance numérique et aux services en ligne. En 2025, 43,1 % des Africains de l'Ouest utilisaient Internet⁵¹. L'accès variait toutefois considérablement d'un pays à l'autre, ainsi qu'en fonction des revenus, du lieu et du sexe⁵². Il est estimé que d'ici à 2030, 57 millions d'emplois dans cinq pays africains exigeront des compétences numériques, dont 5 millions en Côte d'Ivoire et 28,4 millions au Nigéria⁵³. Dans la Déclaration de Cotonou adoptée à l'issue du Sommet régional sur la transformation numérique en Afrique de l'Ouest et centrale, qui s'est tenu à Cotonou le 18 novembre 2025, les ministres chargés de l'économie numérique des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale se sont engagés à former 20 millions de personnes aux compétences numériques et de faire en sorte que 2 millions de jeunes, de personnes handicapées et de femmes puissent prendre part à l'emploi ou à l'entrepreneuriat numérique. Pour tirer parti de ces possibilités, il faut disposer d'une connectivité abordable, d'infrastructures et d'appareils adaptés, de compétences en phase avec le marché, d'un accès au financement et d'écosystèmes d'innovation inclusifs. Les programmes de formation aux compétences numériques devraient également être étroitement liés aux besoins du marché du travail, au développement des entreprises et à l'adoption des technologies.

C. Entrepreneuriat, égalité des genres et économie des soins

46. L'entrepreneuriat constitue une voie privilégiée vers l'emploi en Afrique de l'Ouest, où les microentreprises et petites et moyennes entreprises dominent l'activité économique. Cependant, l'accès limité au financement, à la technologie, à l'accompagnement des entreprises et aux marchés entrave la survie, la productivité et le développement des activités économiques. Au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, ces entreprises ont bénéficié de 52 % des crédits bancaires accordés aux personnes morales en 2024, contre 49 % en 2023. Cela étant, 75 % des nouveaux crédits étaient à court terme et le taux d'intérêt moyen appliqué à ces prêts était supérieur à celui pratiqué pour les grandes entreprises (7,07 % contre 6,06 %). Les mesures de soutien devraient donc porter non seulement sur la création d'entreprises, mais aussi sur leur pérennité, leur productivité et leur développement⁵⁴.

⁴⁹ Id.

⁵⁰ CEA, *Cross-Border Value Chains and Common Agro-Industrial Park Initiative between Côte d'Ivoire and Ghana* (Addis-Abeba, 2025).

⁵¹ ONU, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consulté le 17 août 2026).

⁵² Union internationale des télécommunications, *State of Digital Development and Trends in the Africa Region: Challenges and Opportunities* (Genève, 2025). Disponible à l'adresse suivante : https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-SDDT_AFR-2025-PDF-E.pdf.

⁵³ Société financière internationale et Banque mondiale, *Digital Skills in Sub-Saharan Africa: Spotlight on Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Nigeria and Rwanda* (Washington, 2021).

⁵⁴ Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, *Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA en 2024* (Dakar, juillet 2025). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bceao.int/fr/publications/rapport-sur-les-conditions-de-banque-dans-lumoa-juin-2024-conditions-debitrices>.

47. Dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest, la proportion d'entreprises détenues par des femmes dépasse la moyenne mondiale établie à 15,7 %. Elle atteint ainsi 30,1 % au Bénin, 35 % au Ghana et 48,4 % à Cabo Verde. Le manque d'accès des femmes au financement, aux actifs et aux réseaux, ainsi que les responsabilités de soins qui leur incombent sans rémunération, restent des freins majeurs à cet égard. La mise en œuvre d'instruments de financement qui tiennent compte des questions de genre, de services d'aide au développement des entreprises et de services de prise en charge des soins pourraient stimuler l'inclusion économique des femmes.

48. Il ressort d'une analyse réalisée par la CEA, à partir des données du rapport *Les femmes, l'entreprise et le droit 2026* de la Banque mondiale, que le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Togo sont en tête de la sous-région pour ce qui est de la qualité de leurs cadres juridiques, avec un score de 75 sur 100. Les scores relatifs aux cadres d'appui (45,3) et à la perception relative à l'application de la loi (40,5) sont toutefois plus faibles, ce qui met en évidence un déficit de mise en œuvre et la nécessité de renforcer l'application des dispositions légales ainsi que d'élargir l'accès au financement, aux ressources et aux services de prises en charge des soins⁵⁵.

49. L'économie des soins contribue au bien-être, mais ses tâches non rémunérées limitent les possibilités d'emploi et de progression de carrière des femmes. En Afrique, 67 % des femmes qui n'intègrent pas la population active en raison de leurs responsabilités familiales n'ont suivi qu'une scolarité de base ou moindre⁵⁶.

50. Dans l'ensemble des 10 pays pour lesquels des données sont disponibles, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se consacrer exclusivement aux travaux de soins, en particulier dans les zones rurales. La part des femmes varie de 59,5 % au Niger (2022) à 1,7 % au Mali (2024), par rapport à 10,3 % chez les hommes au Sénégal (2023) et 0,3 % en Côte d'Ivoire (2022). Cette charge disproportionnée de soins restreint les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat des femmes⁵⁷.

D. Emplois verts et intégration régionale

51. L'action climatique peut contribuer à renforcer la résilience et à créer des emplois dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, de la gestion des déchets, de la restauration des écosystèmes et de l'économie circulaire. L'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres et à créer 10 millions d'emplois verts d'ici à 2030. En 2020, environ 17,8 millions d'hectares avaient été remis en état et 335 000 emplois avaient été créés en Afrique, bien que seuls 4 millions d'hectares relevaient des zones d'intervention désignées⁵⁸.

⁵⁵ Banque mondiale, *Women, Business and the Law 2026: Benchmarking Laws for Jobs and Inclusive Growth* (Washington, 2026) [résumé en français sous le titre « *Les femmes, l'entreprise et le droit 2026 : Analyse comparative des lois pour l'emploi et la croissance inclusive* »]. Disponible à l'adresse suivante : <https://wbl.worldbank.org/en/publications/flagship-report>.

⁵⁶ OIT, « *The impact of care responsibilities on women's labour force participation* », note statistique, octobre 2024. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/sites/default/files/2024-10/GEDI-STAT%20brief_formatted_28.10.24_final.pdf.

⁵⁷ CEA, d'après OIT, « Part des personnes hors de la population active en raison de responsabilités familiales, par sexe et par milieu rural (en pourcentage) », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer31/?lang=fr&segment=indicator&id=EIP_RCAR_SEX_RT_A&channel=ilosta (consulté le 20 juillet 2026).

⁵⁸ Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, *La Grande Muraille verte : État de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030* (Bonn, 2020). Disponible à l'adresse suivante : https://www.unccd.int/sites/default/files/2024-08/1551_Revised_French_Final_040920.pdf (consulté le 18 août 2026).

Il est estimé que l'accélération de la transition énergétique en conformité avec les objectifs climatiques mondiaux pourrait conduire à la création plus de 2 millions d'emplois supplémentaires dans le secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2030⁵⁹.

52. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine peut contribuer à élargir les marchés pour les entreprises vertes et à soutenir les chaînes de valeur régionales dans les domaines des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, par la mise en application de normes harmonisées, le lancement de marchés publics régionaux et la réduction des obstacles transfrontaliers⁶⁰. Plus généralement, la mise en œuvre intégrale de l'accord, associée à des mesures de facilitation du commerce et à la réduction des obstacles non tarifaires, pourrait entraîner une augmentation des échanges commerciaux de plus de 30 % au Bénin, en Guinée et au Togo, et soustraire à la pauvreté jusqu'à 12 millions de personnes en Afrique de l'Ouest⁶¹.

VI. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

53. Forte d'une population dont 60,9 % a moins de 25 ans, l'Afrique de l'Ouest possède un considérable potentiel de transformation économique et d'accroissement de la productivité. Pour tirer parti de ce dividende démographique, la sous-région devra créer les emplois productifs dont a besoin sa population active en pleine expansion.

54. Malgré les écueils mondiaux, la croissance dans la région de la CEDEAO devrait atteindre 4,5 % en 2026, soit un taux supérieur aux 4,2 % prévus pour l'Afrique dans son ensemble. Cette croissance ne s'est toutefois pas traduite par une amélioration proportionnelle de la qualité de l'emploi : l'économie informelle et la pauvreté des travailleurs restent très répandues, et nombreux sont les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

55. Les principaux enjeux sont la productivité et la transformation structurelle. Les déficits en capital humain, l'inadéquation des compétences, la faiblesse des capacités de production et le niveau limité d'industrialisation freinent la création d'emplois productifs face à une économie informelle qui a atteint les 91,6 % en 2025. L'inégalité liée au genre, les soins non rémunérés, l'insécurité, les déplacements de population et la vulnérabilité face aux changements climatiques viennent encore limiter les perspectives d'avenir.

56. Pour libérer le potentiel des jeunes, il faut mettre en place un programme de transformation global qui fasse le lien entre le capital humain et les secteurs productifs, la croissance des entreprises, les infrastructures, le secteur financier et les marchés régionaux, en plaçant l'emploi productif au cœur de sa démarche.

⁵⁹ Id.

⁶⁰ Center for Sustainable Development at Brookings, « Chapter 9 – Delivering Africa's Great Transformation », *Keys for Climate Action*, (Washington, 2023). Disponible à l'adresse suivante : <https://uneca.org/sites/default/files/ACPC/2023/Chapter-9-Delivering-Africas-great-green-transformation.pdf> (consulté le 18 août 2026).

⁶¹ Banque mondiale, *Mémoire économique du Bénin 2.0 (Chapitre 4) : Augmenter la diversification et l'intégration pour transformer l'économie* (Washington, 2021). Disponible à l'adresse suivante : <https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/099545102282227131>. (consulté le 18 août 2026).

B. Recommandations

1. Accélérer la transformation structurelle porteuse de productivité

57. Les gouvernements devraient placer la productivité et la diversification au cœur de leur politique de l'emploi, en réorientant les ressources vers l'industrie manufacturière, la transformation agricole, les services, la logistique et les énergies renouvelables. Des politiques sectorielles devraient être adoptées à l'effet d'attirer les investissements, de renforcer les capacités, d'inclure les fournisseurs, de promouvoir les technologies et d'accroître la valeur ajoutée.

2. Renforcer le capital humain, le développement des compétences et les systèmes du marché du travail

58. Les gouvernements devraient investir dans l'éducation, la santé et les compétences en adéquation avec la demande de main-d'œuvre. Il est essentiel de moderniser l'enseignement et la formation techniques, professionnels et numériques, de développer la formation sur le lieu de travail et d'impliquer les employeurs, dans l'intérêt de l'employabilité et de la productivité.

59. Des mesures devraient être prises pour permettre aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes d'accéder au financement, aux services aux entreprises, aux technologies, à l'innovation et aux marchés, et les aider ainsi à s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales. Les programmes devraient être évalués au regard des objectifs de productivité, d'emploi et de développement à plus grande échelle.

3. Accélérer la formalisation et améliorer la qualité de l'emploi

60. Il faudrait s'employer à formaliser l'emploi pour améliorer sa productivité, sa qualité et la protection sociale qui lui est associée. Des procédures simplifiées, des mesures fiscales ciblées, des instruments de financement adaptés, des solutions numériques et une couverture plus large de la protection sociale peuvent inciter les entreprises et les travailleurs à s'insérer davantage dans le secteur formel.

4. Libérer le potentiel économique des femmes grâce à des systèmes de prise en charge des soins et à un accès équitable aux avoirs productifs

60. La réduction des disparités fondées sur le genre est une priorité pour la croissance et la productivité. Des mesures devraient être prises pour élargir l'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi, à l'entrepreneuriat, au financement, aux avoirs productifs et aux postes de direction, en s'appuyant sur des services abordables de prise en charge des soins.

5. Développer des écosystèmes d'emploi verts et numériques

61. Les transitions écologique et numérique redéfinissent la productivité, la compétitivité et l'emploi. Les investissements dans les énergies renouvelables, les infrastructures numériques, l'agriculture intelligente face au climat et les compétences correspondantes peuvent créer de nouvelles possibilités d'emploi, accroître la productivité et accélérer la transformation sectorielle.

6. Renforcer la gouvernance, la résilience et le lien entre paix et développement

62. Les conflits, les déplacements de population et la fragilité institutionnelle nuisent à l'emploi, à l'investissement et à la transformation économique. Les gouvernements devraient renforcer la gouvernance, étoffer l'information sur le marché du travail et encourager la participation des jeunes, tout en investissant dans la consolidation de la paix, la cohésion sociale et la coopération régionale.

7. Tirer parti de l'intégration régionale et de la Zone de libre-échange continentale africaine

63. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine peut contribuer à l'élargissement des marchés, au développement des chaînes de valeur régionales et à la mobilité de la main-d'œuvre. Les gouvernements devraient accélérer la facilitation des échanges commerciaux, harmoniser les normes et renforcer les infrastructures de transport et numériques afin de maximiser les retombées positives pour l'emploi.
